

Image not found or type unknown



Droit sur la Garde paternel

Par **Art Mel**, le **29/06/2019** à **16:30**

Bonjour

je suis enceinte Et prête à accoucher je me suis séparé du papa nous n'étions pas marié ni pacsé Ni en concubinage et le papa réclame le bébé un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires à partir de quel âge a-t-il le droit de prendre l'enfant ?

Merci de votre réponse

Par **youris**, le **01/07/2019** à **20:15**

bonjour,

vous devez savoir que le père et la mère ont les mêmes droits et obligations sur leurs enfants.

en l'absence d'accord amiable, vous devez saisir le JAF.

salutations